CCSPL
COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
GRANDLYON

AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2021
de la Société d'exploitation des Complexes Funéraires Métropolitains (SCFM)
Filiale d'OGF
Sites funéraires et crématorium de Bron-Parilly et de Rillieux-la-Pape

CONTEXTE

La gestion et l'exploitation des parcs cimetières de la Métropole de Lyon (sites de Bron-Parilly et Rillieux-la-Pape) et la conception, la construction, l'entretien et l'exploitation du crématorium-complexe funéraire de Bron font l'objet d'une convention de délégation de service public (DSP) confiée à la Société des Complexes Funéraires Métropolitains (filiale du groupe OGF), société dédiée créée en 2020. Elle a été conclue pour une durée de 25 ans, et prolongée de 4 ans, pour permettre la réalisation des travaux de mise aux normes du crématorium de Bron. Elle se terminera le 31 décembre 2023.

Après une activité exceptionnelle en 2020, du fait de la crise sanitaire, l'activité du crématorium de Bron s'est fortement réduite en 2021, avec 2978 crémations (contre 3231 en 2019 et 3803 en 2020). Des difficultés techniques sur les fours en sont principalement la cause. En effet, le four n°1 a été arrêté durant 5 mois pour des opérations de maintenance lourde sur le dispositif de filtration des fumées et le four n°2 a subi un incendie en septembre 2021 et n'a pu être remis en service que mi-2022.

Dans les cimetières de Bron et de Rillieux-la-Pape, 277 inhumations ont été réalisés en 2021 (contre 264 en 2019 et 335 en 2020). Les ventes de concessions continuent leur progression régulière (+8%).

Le chiffre d'affaires, constitué à près de 75% par l'activité crémation, est en baisse de 23%. Les charges restant quant à elles globalement stables, le résultat avant impôts est nettement déficitaire, à -275 k€, soit -13% du CA.

En matière d'investissements, le délégataire a conduit en 2021 des études de modernisation des systèmes d'arrosage des deux sites, les travaux étant prévus en 2022. Il a également réalisé 11 k€ de travaux de gros entretien et renouvellement (GER).

Le délégataire a poursuivi ses efforts de réduction des déchets verts (17 t apportés en décharge en 2021, contre 19 t en 2020, et 26 t en 2019). La convention de partenariat avec France Nature Environnement et la Ligue pour la Protection des Oiseaux a été renouvelée.

Enfin, 2021 a marqué le démarrage des travaux, réalisés par la Métropole, d'extension du cimetière de Bron (avec création de six nouvelles grandes clairières et rénovation du parking).

la métropole GRANDLYON

AVIS DE LA COMMISSION

La CCSPL prend acte du rapport annuel du délégataire, et, après son examen formule les remarques / propositions suivantes :

La CCSPL salue la continuité du service public de crémation pendant toute la période de pandémie de COVID-19, et les mesures d'adaptation prises vis-à-vis des familles.

La Commission prend acte du résultat déficitaire du délégataire et de la rentabilité négative du contrat sur l'année 2021, en lien avec les arrêts ayant touché (pour des raisons différentes) deux des trois fours du site, impactant de manière importante l'activité du Crématorium pendant plusieurs mois.

La Commission insiste pour que les temps d'arrêt en cas de maintenance aient le moins d'impact possible pour les familles, en termes de délai d'attente pour les cérémonies et les crémations. Au regard, notamment, des explications sur les problèmes de conception originels qui pénalisent actuellement les systèmes de filtration, la Commission sera attentive à la réalisation des objectifs d'amélioration du fonctionnement des infrastructures, et demande que ces points essentiels puissent être fiabilisés dans le prochain contrat de DSP.

La CCSPL souhaite vivement la création d'un 4e four (en principe prévu dans les années à venir) qu'elle estime indispensable, au vu de la hausse des demandes de crémation, du fait notamment de l'augmentation de la population métropolitaine et des choix des familles.

La Commission réitère son soutien aux actions en faveur du développement durable (telles que la diminution de la quantité des déchets verts apportés en décharge et réutilisés sur place) et de la biodiversité.

La CCSPL sera attentive aux mesures qui, dans l'avenir, permettront de poursuivre des économies d'énergie, telles que le projet de réinjecter et stocker la chaleur fatale pour chauffer l'ensemble des locaux du crématorium. Elle entend que, si des recherches sont menées, à ce jour aucune alternative aux crémations n'est autorisée en France en dehors de l'inhumation.

la métropole GRANDLYON